

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2021

Le vingt-six juin deux mille vingt et un, à 14h00, les coopérateurs de la société OUVATON, société anonyme à capital variable dont le siège social est 16 bis rue d'Odessa 75 014 PARIS, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 438 168 718, étaient appelés, sur convocation du Directoire adressée par courrier électronique en date du 19 juin 2021, en seconde convocation, à tenir Assemblée Générale le 26 juin 2021, en ligne.

L'assemblée s'ouvre à 14h13 sous la présidence d'Antoine Chevrier, Président du Conseil de Surveillance. Wilfried Marie, membre du Conseil de Surveillance assure le secrétariat.

Les sociétaires ayant été dûment convoqués et les documents obligatoires communiqués aux sociétaires conformément aux dispositions légales et réglementaires, l'assemblée est régulièrement constituée et elle peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée, délibérant comme Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation du rapport moral et financier par la Présidence du Directoire
- Présentation du rapport du Conseil de Surveillance
- Approbation des comptes 2020
- Affectation du résultat
- Quitus au Directoire et Conseil de Surveillance pour ledit exercice
- Élection des membres du Conseil de Surveillance
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Déroulement de l'Assemblée Générale :

Lecture est donnée des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance ainsi que des résolutions mises au vote.

Ces rapports et ces résolutions donnent lieu à des échanges au sein de l'Assemblée.

Le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

À 15h00, le scrutin est clos. **347 sociétaires ont participé.**

Résultats :

Résolution n°1 : adoptée

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Directoire et du rapport du Conseil de Surveillance, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et restent inférieurs à la moitié du capital.

OUI : 320

NON : 4

Abstention : 23

Résolution n°2 : adoptée

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Directoire, constate que les comptes font apparaître un bénéfice de 4 594 € et décide de l'affecter en totalité au compte « report à nouveau », le portant à - 118 189 €. Elle décide en conséquence de fixer à 2,20 € la valeur de remboursement des parts dont le remboursement a été demandé en 2020.

OUI : 336

NON : 2

Abstention : 9

Résolution n°3 : adoptée

L'Assemblée Générale constate la variation du capital au 31 décembre 2020 (+ 4 128 €). Celui-ci s'élève à cette date à 136 992 €.

OUI : 336

NON : 2

Abstention : 9

Résolution n°4 : adoptée

L'Assemblée Générale donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

OUI : 313

NON : 13

Abstention : 21

Résolution n°5 : adoptée

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original du procès-verbal de cette Assemblée signé par le président du Conseil de surveillance ou par le secrétaire de l'Assemblée pour effectuer les formalités nécessaires.

OUI : 335

NON : 3

Abstention : 9

Élection des membres du Conseil de Surveillance

L'assemblée générale doit pourvoir à l'élection de trois nouveaux membres. Quatre sociétaires ont fait acte de candidature.

Résultat de l'élection au Conseil de surveillance :

Philippe Cherpentier (227 voix)
Sébastien Fauconnet (266 voix) : **ÉLU**
Philippe Ladame (259 voix) : **ÉLU**
Pierre Rudloff (259 voix) : **ÉLU**

Abstention : 45

Le Conseil de Surveillance est désormais composé de :

Christophe Barbey (élu en 2019)
Thierry Bayoud (élu en 2020)
Antoine Chevrier (élu en 2020)
Sonia Fath (élue en 2020)
Sébastien Fauconnet (élu en 2021)
Philippe Ladame (élu en 2021)
Wilfried Marie (élu en 2020)
Pierre Rudloff (élu en 2021)
Christian Weber (élu en 2019)

Questions diverses

S'en suivent des échanges autour de questions diverses posées par les participants à l'Assemblée.

À 16h36, l'ordre du jour est épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de l'Assemblée.

Le Président de séance
Antoine Chevrier

Le secrétaire
Wilfried Marie